

N° 2018/O2/063

**MOTION  
AVEC DEMANDE D'EXAMEN PRIORITAIRE**

**DEPOSEE PAR :** M. Jean-Guy TALAMONI, PRESIDENT DE L'ASSEMBLEE DE CORSE

**OBJET :** INSCRIPTION DE L'EXPERIMENTATION « TERRITOIRES ZERO CHOMEUR DE LONGUE DUREE » (TZCLD) DANS LE PLAN DE LUTTE CONTRE LA PRECARITE DE LA COLLECTIVITE DE CORSE.

---

**CONSIDERANT** la délibération N° 17/076 AC du 30 mars 2017 par laquelle l'Assemblée de Corse a approuvé le plan de lutte contre la précarité de la Collectivité Territoriale de Corse,

**CONSIDERANT** l'annonce faite le 13 septembre 2018, par le Président de la République Emmanuel Macron, d'étendre l'expérimentation « Territoires zéro chômeur de longue durée » à de nouveaux territoires,

**CONSIDERANT** que la première année de pleine activité de l'expérience a produit des effets positifs : plus de 600 salariés ont été embauchés en CDI dans les entreprises à but d'emploi (EBE),

**CONSIDERANT** que la démarche « TZCLD » est un moyen efficace de lutter contre la précarité,

**CONSIDERANT** l'engagement de l'Assemblée et de la Collectivité de Corse dans la démarche « TZCLD » depuis 2017 à travers la commission ad hoc créée le 28 juillet 2017 par la délibération N° 17/233 AC et renouvelée le 2 février 2018 par délibération N°18/031 AC,

**CONSIDERANT** que la commission ad hoc poursuit ses travaux et que plusieurs territoires de la Corse souhaitent candidater à la deuxième expérimentation,

**CONSIDERANT** la délibération N° 18/231 AC du 29 juin 2018 par laquelle l'Assemblée de Corse a voté en faveur de l'adhésion de la Collectivité de Corse à l'association « TZCLD »,

### **L'ASSEMBLEE DE CORSE**

**DECIDE** d'inscrire dans l'axe 1 de son plan de lutte contre la précarité, comme action à mener, l'expérience « Territoires zéro chômage de longue durée ».

**MANDATE** le Président du Conseil exécutif de Corse pour qu'il demande à ses services de procéder à cette inscription.